



Madame, Monsieur,

Pour toute absence prévue de votre enfant **d'au moins une demi-journée**, vous devez compléter et me remettre une demande d'absence que vous pourrez télécharger sur le site internet de l'école www.lachapelleachard-lasource.fr – rubrique Infos pratiques ou me demander en version papier.

Pour information, si l'absence est refusée par le chef d'établissement (convenance personnelle ou tout autre motif légalement non-valable), aucun travail ne sera préparé et donné en amont de l'absence. Au retour de l'enfant, le travail pourra être rattrapé ou non, sur temps scolaire ou à la maison, à la décision de l'enseignant.

Lu et pris connaissance :

Merci de votre collaboration.

Anne-Lise Artaud.

Demande d'autorisation pour une absence prévue
à retourner complétée à :

Noms, Prénoms : _____
Adresse : _____
Date de l'absence : _____
Signature (à compléter) : _____

Téléphone de l'école
Mme Anne-Lise ARTAUD, chef d'établissement de l'école La Source - La Chapelle-Achard 85150 LES ACHARDS
02 51 05 64 67

Sans information : l'absence est refusée par le chef d'établissement, aucun travail ne sera préparé et donné en amont de l'absence. Au retour de l'enfant, le travail pourra être rattrapé ou non, sur temps scolaire ou à la maison, à la décision de l'enseignant.

Qui de la réponse par la famille
Nous attendons votre réponse par retour de courrier.